

Union Syndicale
Solidaires 21

Dijon, le 2 juin 2023,

Intimidation & répression : Nous ne baisserons pas les yeux !

Depuis la manifestation du 6 mai dernier devant la cité de la Gastronomie, la stratégie répressive locale s'est durcie et politisée. Le kir est désormais bien amer dans la cité des Ducs, et il ne se partage plus qu'entre gens comme il faut, ni trop mécontent.s, ni trop bruyants. L'apaisement dans l'entre-soi en somme, et c'est la diversité d'opinion qui trinque !

Cette nouvelle stratégie passe par la verbalisation arbitraire. En effet, 38 concitoyen.nes ont reçu un ou plusieurs courriers du tribunal de police de Dijon les enjoignant de reconnaître qu'ils et elles ont bien participé à une manifestation qui a été interdite le plus souvent moins de 24 heures avant et durant laquelle il et elles auraient fait trop de bruit. Démarche ubuesque et reposant sur des fondements juridiques plus que contestables dans un État de droit s'il en est !

La menace sous-jacente est une amende forfaitaire pour délit d'expression d'opinion. Quelques personnes ont d'ailleurs reçu directement l'amende. Comment ont-ils et elles été identifiés ? Comment expliquer la différence de traitement ? Comment justifier ces errances procédurales ?

Solidaires 21 se déclare alarmé par les dérives politiques et judiciaires constatées lors des derniers conflits sociaux, tout particulièrement en Côte-d'Or.

Notre syndicat appelle l'ensemble des organisations et les citoyens et citoyennes attachées aux libertés fondamentales d'expression et de manifestation à agir en se réunissant jeudi 8 mai prochain à 18h30 devant la Préfecture afin de soutenir les citoyen.es victimes de cette répression inique et, plus largement, pour condamner les atteintes à l'État de droit constatées de nos rues au Parlement.

**Ne baissons pas les yeux !
C'est uni.es que nous imprimerons la honte dans leurs yeux !**

RASSEMBLEMENT
Préfecture de Côte d'Or
- 18h30 -
Jeudi 8 juin